

Les études d'impact sociétal de la recherche au service de la science de la durabilité



Michel Cot, Laure Emperaire, Isabelle Henry, François Roubaud, Florence Sylvestre, Laurent Vidal et Jean-Daniel Zucker, pour le groupe méthodologique Eric Martin, Ghislaine Thirion, Mission d'évaluation et de programmation de la recherche, IRD, Marseille, France

22 novembre 2021

Mise en contexte

La science de la durabilité porte l'ambition de contribuer aux solutions pour orienter les trajectoires de nos sociétés vers des modes de vie plus durables. Son approche « problème-centré » est ainsi étroitement liée à la question de l'impact de la recherche et de son évaluation. Fin 2016, l'IRD a lancé un projet pilote sur l'identification et la description de l'impact sociétal des travaux de l'IRD dans les pays du Sud, sur la base d'une approche qualitative fondée sur la réalisation d'études de cas *ex-post*. Aujourd'hui cinq études ont été réalisées, ce qui permet de dresser un premier bilan de ce projet.

A l'origine du projet pilote

Deux lignes directrices ont guidé le projet pilote sur l'identification et la description de l'impact sociétal des travaux de l'IRD dans les pays du Sud:

La redevabilité : financé majoritairement par l'argent public, un organisme de recherche comme l'IRD se doit de rendre compte de la pertinence et l'utilité des travaux réalisés : résultats scientifiques majeurs, dynamique et la richesse des partenariats, apports à la société. Elle se doit également de contribuer au développement durable des pays du Sud, ce qui confère à la question de l'impact des recherches une place centrale.

La réflexivité : construire et documenter le chemin d'impact d'une recherche, c'est immédiatement s'interroger sur l'activité scientifique dans toutes ses dimensions et prendre conscience de la diversité des acteurs qui mobilisent les résultats de la recherche en vue de leurs objectifs. Etudier l'impact des recherches à l'IRD, c'est donc retracer le chemin emprunté et mis en œuvre pour atteindre les objectifs des recherches, et le questionner, en mettant en évidence un processus long, condition d'une bonne insertion de nos recherches dans les priorités des pays du Sud.

Ce projet s'est appuyé sur un groupe méthodologique, des rapporteurs scientifiques pour chaque cas étudié et une équipe projet au sein de la Mission d'évaluation et de programmation de la recherche. Trois objectifs principaux étaient visés : (1) répondre aux attentes concernant l'impact des recherches menées de la part des tutelles de l'IRD et des autorités des pays du Sud avec lesquels l'Institut travaille; (2) améliorer les connaissances sur les acteurs, les facteurs et les processus susceptibles de favoriser leur appropriation des résultats des recherches, et donc leur impact ; (3) mettre à disposition des équipes des outils d'analyse et de description des retombées sociétales potentielles de leurs travaux, au-delà de la seule sphère scientifique.

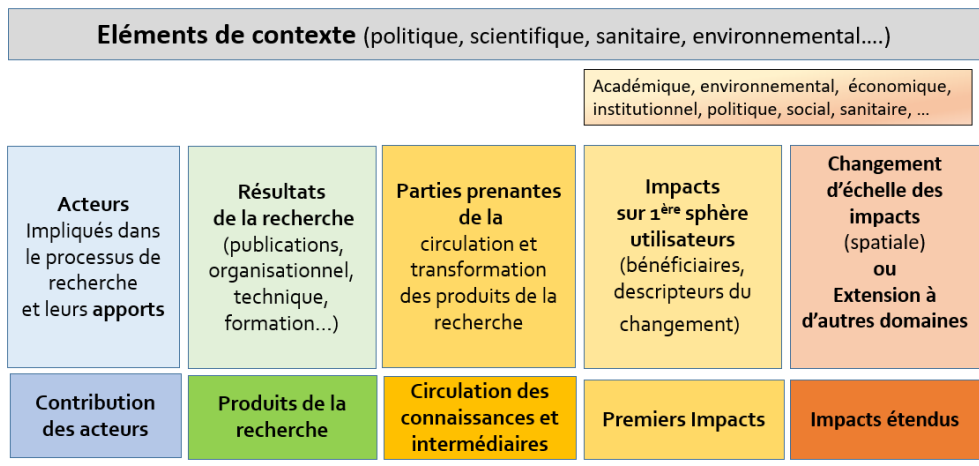
Description de la méthode et études

La démarche retenue a été une adaptation des méthodes Asirpa et ImpresS mises au point respectivement par l'Inrae et le Cirad. Elle est basée sur la mise en évidence du chemin d'impact, son analyse et sa chronologie ; elle décrit la réalisation de la recherche, ses résultats et leur circulation au-delà de la sphère académique, les conditions de leur transformation et de leur appropriation et les impacts générés.

Plusieurs dimensions d'impact, définies par le groupe méthodologique, sont observées : académique ; économique ; environnementale ; institutionnelle ; politique ; de renforcement des capacités ; sociale-sanitaire-éducative et culturelle. La méthode s'attache à mettre en évidence le rôle des acteurs impliqués dans ce chemin, les liens de causalité et les éléments de contexte. Les études sont documentées à partir d'entretiens avec les principales parties prenantes du

chemin d’impact et donnent lieu à un rapport sur un modèle standardisé, qui est ensuite soumis pour avis aux personnes consultées, avant d’être finalisé.

Cinq études sont aujourd’hui achevées. Elles portent sur les thèmes suivants 1) l’activité minière en Nouvelle-Calédonie; 2) le courant de Humboldt et la gestion des pêches au Pérou ; 3) les enquêtes 1-2-3 pour la mesure et l’analyse de l’économie informelle ; 4) l’accès aux antirétroviraux en Afrique ; 5) les processus et aléas volcaniques en Equateur. Ces études ont été sélectionnées (parmi 26 propositions émanant des départements scientifiques) pour leur faisabilité et la possibilité de couvrir des impacts différenciés.



Vue synthétique du chemin d’impact et de ses différentes composantes, documentés avec les parties prenantes

Quelques enseignements transversaux

Ces études, décrivent des trajectoires de recherche dont les impacts sociétaux sont avérés. Toutes mettent en évidence l’importance de la mobilisation des équipes IRD et de leurs partenaires, au-delà de la recherche, dans la phase intermédiaire (circulation, adaptation ou transformation des connaissances qui aboutissent aux premiers impacts sociétaux). De plus, toutes conduisent à un renforcement mutuel de capacités. Les partenaires consultés lors de la réalisation des études d’impact sociétal se sont montrés intéressés par la méthodologie employée et y ont consacré du temps. Au-delà de ces traits communs, certains points propres à une ou plusieurs études sont apparus déterminants pour aboutir à un impact fort :

- La **pluridisciplinarité**, élément moteur de la production de connaissances nouvelles pour l’étude des mines en Nouvelle-Calédonie, le courant de Humboldt et la gestion des pêches au Pérou.
- Les liens établis **avec les communautés sur le terrain** au plus tôt dans la recherche, qui facilitent l’appropriation des résultats par les populations concernées (volcans, anti rétroviraux).
- **Une réaction rapide à des demandes gouvernementales** rendue possible par un **partenariat établi de longue date** (anti rétroviraux, volcans, économie informelle).
- **Un ou des dispositifs IRD** (LMI/JEAI – pour deux études) ou **des projets structurants** ont eu un impact positif sur la dynamique de la recherche. Les dispositifs IRD ont été soit à l’origine de la production des connaissances (Humboldt), soit un aboutissement du premier effort de recherche (volcans).

Les impacts peuvent aussi être inattendus. Ainsi les travaux sur l’évaluation de l’économie informelle ont abouti à un transfert Sud-Sud (Vietnam vers Pérou) et un transfert Sud-Nord (vers la France pour application à Mayotte).

À retenir

Les études menées dans ce projet pilote montrent par l’exemple la façon dont des travaux de recherche aboutissent à un impact sociétal, la diversité des chemins empruntés et les éléments clés à l’origine d’impacts forts. Ces études donnent des pistes pour construire une culture de l’impact propre à l’IRD. Au-delà de la justification *a posteriori* de la pertinence de la stratégie scientifique de l’établissement et de sa politique de partenariat équitable, ce type d’étude permettra de construire une science de la durabilité tirant les leçons du passé et anticipant ses impacts futurs de manière plus efficace.